



Direction générale  
de la santé

Bâtiment administratif  
de la Pontaise  
Av. des Casernes 2  
1014 Lausanne

A qui de droit

Office du médecin cantonal

Réf. : EM/CC

Lausanne, le 6 mars 2020

### **COVID-19 : informations à l'attention des cabinets dentaires**

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de l'épidémie du nouveau coronavirus COVID-19, nous souhaitons transmettre les recommandations suivantes à l'attention des médecins-dentistes et hygiénistes dentaires exerçant en cabinet dentaire.

Voici les mesures à adopter selon les différents cas de figure :

#### **Soin électif**

- A. Le patient ne présente aucun symptôme d'infection respiratoire : aucune mesure particulière n'est à prendre, les précautions standard sont à respecter.
- B. Le patient présente des symptômes d'infection respiratoire : repousser le rendez-vous de 14 jours ou plus.

#### **Soin d'urgence**

- A. Le patient ne présente aucun symptôme d'infection respiratoire : aucune mesure particulière n'est à prendre, les précautions standard sont à respecter.
- B. Le patient présente des symptômes d'infection respiratoire : adresser le patient au Centre de Médecine Dentaire et Orale du CHUV pour la prise en charge. Contacter le CMDO par téléphone au no 021 314 47 47 avant toute orientation.

L'utilisation de masques de protection de type FFP2 est réservée à la prise en charge de malades suspects d'infection à Coronavirus Covid-19. Compte tenu des recommandations, aucune distribution n'est prévue pour les cabinets dentaires.